

2025/.....  
Parafe

**DELIBERATION N°560**

**OBJET : ELECTION D'UNE ADJOINTE AU MAIRE**

Vu l'exposé de Madame le maire,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2122-7 et suivants,

Vu la délibération n° 535, déterminant le nombre d'adjoints au maire,

Vu la délibération n° 535C portant élection des adjoints au maire,

Considérant la démission de Madame Marie-Laure MORELLI, élue au rang de 7<sup>ème</sup> adjointe, acceptée par Monsieur le Préfet de Seine et Marne en date du 24 décembre 2024,

Considérant que lorsqu'en cours de mandat, il y a lieu de procéder au remplacement d'un seul adjoint, ce dernier est élu dans les mêmes conditions que le maire, par vote au bulletin secret, et à la majorité absolue des suffrages,

Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints et qu'il peut donc, à l'occasion d'une vacance d'un poste d'adjoint décider de conserver ou non ce poste,

**APRES EN AVOIR DELIBERE ;**

**LE CONSEIL MUNICIPAL ;**

- DECIDE DE CONSERVER le poste d'adjoint devenu vacant,
- DESIGNER Mme Antoinette JARRIGE et Mme Laëtitia DEVRIENDT, assesseurs,
- PROCÉDE à l'élection d'un (e) adjoint(e) au maire, par vote au bulletin secret, et à la majorité absolue des suffrages.
- PROCLAME les résultats :

**Est CANDIDATE à la fonction de d'ADJOINTE :**

Mme Isabelle DUPUIT

Nombre de votants :	33
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	33
Bulletins blancs :	7
Bulletins nuls :	5
Suffrages exprimés :	21
Majorité absolue :	11

A obtenu :

Madame Isabelle DUPUIT : 21 voix

- DECLARE Mme Isabelle DUPUIT, élue adjointe au maire, à la majorité des suffrages et immédiatement installée dans ses fonctions
- DECIDE que Mme Isabelle DUPUIT, occupera le même rang que l'adjoint qu'elle est amenée à remplacer,

REÇU EN PREFECTURE

le 13/03/2025

Application agréée E-legalite.com

**FICHE DE DEPOUILLEMENT – ELECTION ADJOINTE AU MAIRE**

**Est CANDIDATE :**

Mme Isabelle DUPUIT

Nombre de votants :	33
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	33
Bulletins blancs :	7
Bulletins nuls :	5
Suffrages exprimés :	21
Majorité absolue :	11

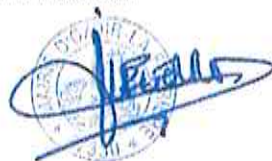
A obtenu :

Mme Isabelle DUPUIT : 21 voix

Mme Isabelle DUPUIT ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est désignée adjointe au maire de la commune et immédiatement installée dans ses fonctions.

Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus  
Ozoir-la-Ferrière le 10 mars 2025

La secrétaire de séance,  
Josyane MÉLÉARD.



Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus  
Ozoir-la-Ferrière le 10 mars 2025

Madame le Maire,  
Christine FLECK.



REÇU EN PREFECTURE

le 13/03/2025

Application agréée E-legalite.com

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MARS 2025

Conseillers en exercice : 35  
Présents : 26  
Absents : 2  
Pouvoirs : 7  
Votants : 33

Convoqués le : 04 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq le dix mars à vingt heures, le conseil municipal de la commune d'Ozoir-la-Ferrière, s'est réuni à l'Espace HORIZON, sous la présidence de Madame Christine FLECK, maire.

**PRESENTS :** Madame Christine FLECK, Madame Josyane MELEARD, Monsieur Patrick VORDONIS, Madame Suzanne BARNET, Monsieur Patrick SALMON, Madame Chantal BOURLON, Madame Espérance AUDINEAU, Monsieur Carlos VINHAS PEREIRA, Madame Isabelle DUPUIT, Monsieur Cyril GHOZLAND, Monsieur Frédéric MARCOUX, Monsieur Jacques VERDIER, Madame Indira GOKOUL, Madame Françoise MILLET, Madame Zohra CHEIK-ELEZAAR, Monsieur Karim ALLEK, Madame Irène CAVIGLIOLI, Monsieur Jean-Pierre BARIANT, Monsieur Malek BENSAL, Madame Laëtitia DEVRIENDT, Madame Antoinette JARRIGE, Monsieur Teddy ROBIN, Madame Monia BRAHAM, Monsieur Bruno WITTMAYER, Madame Aline PALOMARES, Madame Lucie CZIFFRA.

**ABSENTS :** Monsieur Patrick SEMBLA, Monsieur Nedjim MAHTALLAH.

**ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR DE :**

Monsieur Jean-Claude DEBACKER	à	Madame Suzanne BARNET
Monsieur Zlajn TADJINE	à	Madame Josyane MÉLÉARD
Monsieur Paulo SALGADO LOPES	à	Monsieur Patrick SALMON
Madame Anne-Marie CADART	à	Madame Chantal BOURLON
Monsieur Emmanuel CLEMENT	à	Madame Christine FLECK
Madame Nathalie RUCHMANN	à	Madame Françoise MILLET
Monsieur Manuel MACHADO	à	Madame Laëtitia DEVRIENDT

Madame le maire déclare la séance ouverte et le conseil municipal désigne à l'unanimité, Madame Josyane MÉLÉARD, secrétaire de séance, en application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales.

*\* Il est à noter que Madame Suzanne BARNET a quitté la séance avant le vote de la délibération n°565 (Rapport et débat d'orientation budgétaire 2025 – budget principal) et à donner pouvoir à Madame Espérance AUDINEAU*

*\* Il est à noter que Madame Espérance AUDINEAU a quitté la séance avant le vote de la délibération n°572 (Déclassement par anticipation et désaffectation à venir des biens communaux sis 103 avenue du Général de Gaulle et 2 rue de la Ferme du Presbytère), et est revenue après le vote de la délibération n°573 (Déclassement par anticipation et désaffectation à venir des biens communaux sis avenue du Général de Gaulle et 8 bis rue de Palaisot suite à enquête publique)*

*\* Il est à noter que Madame Lucie CZIFFRA a quitté la séance avant le vote de la délibération n°578 (Cession du terrain cadastré section AS, n°6 sis 2 rue Robert Schuman) et à donner pouvoir à Monsieur Bruno WITTMAYER.*

REÇU EN PREFECTURE

le 13/03/2025

Application agréée E-legalite.com